

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 26 JANVIER 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 16  
 Présents : 15  
 Pouvoirs : 0  
 Votants : 15

**Date de convocation et d'affichage :**

20 janvier 2023

**Numéro :**

D20230126\_006

**Objet :**

Candidature pour l'appel à projet pour la réalisation d'actions collectives et individuelles en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile

L'an deux mille vingt-trois, le 26 janvier, à 9 heures, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal à Mionnay, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Gérard BRANCHY**

**Rapporteur : Isabelle DUBOIS**

**Considérant** la population des séniors et des aidants sur le territoire et des problématiques auxquelles ils sont confrontés,

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villars les Dombes et la Communauté de Communes de la Dombes souhaitent organiser conjointement la 2<sup>nd</sup>e édition du Salon des Séniors et des Aidants.

Cette journée événementielle se déroulera à Villars les Dombes le 13 juin 2023.

Lors de ce salon, des partenaires dont le bassin d'intervention se situe sur la Communauté de Communes disposeront d'un stand pour présenter leur service à destination des séniors ou aidants.

Cette journée, sera organisée autour de stands en déambulation libre, de conférences et d'ateliers à destination du public cible et fera l'objet d'une communication sur l'ensemble du territoire élargie au territoire voisins.

La Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) est gestionnaire de la branche autonomie de la Sécurité Sociale.

Dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la CNSA pilote et anime le dispositif « la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ».

Ce dispositif coordonne dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements. Il a pour mission de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

Le département de l'Ain, avec le soutien de la CNSA a lancé un appel à projets pour la réalisation d'actions collectives et individuelles en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile. Les candidatures sont à déposer avant le 1<sup>er</sup> février 2023.

Le salon des séniors et des aidants correspond aux objectifs du dispositif, une candidature peut donc être déposée.

Il est proposé au Bureau communautaire d'autoriser Madame la Présidente à signer la candidature de l'appel à projet pour la réalisation d'actions collectives et individuelles en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile et les documents rattachés.

#### **Le Bureau**

après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer la candidature de l'appel à projet pour la réalisation d'actions collectives et individuelles en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile et les documents rattachés.

Ainsi fait et délibéré, le 26 janvier 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

